

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 023-212314207-20260320-26\_01-DE

S'LO

# MAIRIE DE NÉOUX CREUSE

MEMBRES	08
PRESENTS	08
EXCUSES	0
VOTANTS	08
POUR	08
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Le vingt-six février deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de NÉOUX, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de Pascal MERIGOT, Maire, selon la convocation en date du 19/02/2026

**Etaient Présents :** CHAZAL Michel, FONTY Eric, FOURNET Denis, LANNEAU Guy, MERIGOT Pascal, MERIGOT Sylvie, MOREIRA CARNEIRO Emilie, VAISSET Frédéric

**Excusés :**

**Pouvoirs : - -**

Mme MOREIRA CARNEIRO Emilie est désignée secrétaire de séance.

## DELIBERATION 2026/01 PORTANT SUR LA DEMANDE D'ACHAT DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE AZ117 SISE AU VILLAGE DU VERT

Vu la délibération 2025/32

Vu la consultation des propriétaires riverains organisée et dont les modalités ont été définis par l'arrêté 2025\_1024

Vu la demande de Mme Nathalie Roffet en date du 10 novembre 2025 et reçue en mairie le 24 novembre 2025,

**Le Conseil Municipal, décide :**

Que la parcelle cadastrée AZ117, d'une contenance de 1 are et 32 centiares, sera vendue à :

- Monsieur Auguste Rochet et Mme Céline en partie
- Et à Mme Nathalie Roffet en partie
- De fixer le prix de vente à 0.50€ du m2
- Que les frais de bornage seront à la charge des acheteurs.
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

\*\*\*\*

Fait et délibéré les jour,  
mois et an que dessus.  
Pour copie Conforme

Le Maire,  
Pascal MERIGOT

Transmis le 27/02/2026

Affiché le 27/02/2026

